

SANTÉ SECURITE au TRAVAIL - SST  
Rôles des acteurs du CHS

## Travailler

*C'est rencontrer le risque*

Toute activité de travail comporte des risques, plus ou moins dangereux pour la santé physique ou mentale des salariés. Les risques associés au travail sont mieux pris en compte aujourd'hui, mais n'ont pas pour autant disparu et des milliers d'individus continuent de travailler dans des conditions dommageables pour leur santé.

De plus de nouveaux types de risques viennent s'ajouter aux souffrances physiques, accidents de travail, maladies professionnelles – et les supplantent, comme la souffrance au travail, le stress, le harcèlement moral. Ils sont regroupés sous l'expression ambiguë de « risques psycho-sociaux ».

Ces risques plus discrets et moins aisément identifiables, sont le fruit de nouveaux impératifs économiques, des managements liés au libéralisme, et basé sur de nouveaux modes de travail qui visent essentiellement la performance économique et la rentabilité financière.

Ces maux de notre société actuelle étaient plus présents dans la sphère privée du travail. Depuis quelques temps, ils ont envahi notre sphère du service public, relayés par toute une hiérarchie de hauts fonctionnaires !



## CHS

## REUNION du 16 JUIN 2011

Bien que les éléments du dossier de ce CHS étaient succincts, auxquels manquaient de nombreux points que nous avons demandés au précédent CHS, la réunion a permis toutefois d'avancer sur de nombreux sujets et de mettre au calendrier plusieurs chantiers d'ici la fin de l'année.

**Nous serons attentifs aux engagements pris par l'administration !**

## Rapport d'inspection SST des implantations oncfs : à St



BENOIST, une partie des travaux ont progressé et comme le dit le DF, « nous n'avons que des journées de 24h00 ! ». Le bilan énergétique demandé par le SNE-FSU est fait, reste à mettre en œuvre l'étude pour installer le système de chauffage et climatisation. Le remplacement des ambiances lumineuses dans les bureaux n'est pas encore acté. La réfection du pavillon St Brieux - dont l'insalubrité des lieux devrait empêcher toute utilisation des chambres pour accueillir des personnels - n'est pas encore inscrite au budget des travaux. Bases administratives de Sévrier (74), de

Villeneuve de rivière (31), du lac du Der (51), du SD Drôme (26), de Portet sur Garonne (31), ont fait l'objet d'inspections SST, ce qui a permis d'identifier des locaux parfois à la limite de l'insalubrité, des normes de sécurité désuètes, des postes de travail hors normes... certains de ces locaux seront remplacés, d'autres sites devront déménager pour trouver des bureaux mieux adaptés.



Depuis 1998 nous avons quitté les locaux des FDC, à l'époque il y avait urgence à trouver de nouveaux locaux pour les services. 13 ans après, certains services sont restés dans des locaux précaires sans rechercher de nouveaux lieux mieux adaptés ! Il est demandé aux ACMO d'être très vigilants sur les locaux des services et de poursuivre leur effort pour s'assurer de la conformité de ceux-ci.

## Rôle des acteurs du CHS

# Agir

*Pour la santé au travail.*

**Les représentants des personnels au CHS-CT** agissent sur le terrain des conditions de travail. Nous avons vocation en nous constituant en contre pouvoir dans l'entreprise ou l'établissement, à favoriser une prise en charge collective des besoins des hommes et des femmes au travail.

**Les représentants des personnels au CHS-CT**, agissent tout au long de l'année sur le terrain, au contact des personnels pour identifier les risques, améliorer les conditions de travail, apporter leur contribution aux enquêtes CHS, alerter s'il y a un danger grave, voir mettre en place le droit de retrait, faire appel à un expert extérieur et indépendant pour déterminer des risques ou des conditions de travail allant à l'encontre du droit du travail...

**Ils émettent des avis sur le bilan de la santé** et des conditions de travail dans l'établissement; sur le programme annuel de prévention des risques professionnels

**Pour AGIR plus efficacement** les représentants au CHS bénéficient de formations obligatoires, pour l'exercice de leur mission. Ce droit est individuel et appartient à chaque représentant.

**SNE-FSU,**

*C'est plus de 15 ans  
d'action pour améliorer  
la Santé et la Sécurité  
au Travail à l'ONCFS...*

# Ensemble

Agissons pour demain !

## Bilan des accidents de travail 2010:

**79 accidents de travail déclarés, ce qui représente, 1643 jours d'arrêts de travail.** Ont y trouve des accidents de la circulation, de agressions, des chutes, heurts et projections d'objet, manutention d'animaux, et lors des entraînements techniques d'intervention.

**Nous rappelons l'importance de déclarer chaque accident, même bénin, ayant entraîné une visite médicale. Certains symptômes pouvant réapparaître plusieurs années après !**

**A notre demande, un bilan pluriannuel sur 5 ou 10 ans sera présenté au CHS de fin d'année 2011.**



**Bilan des risques routiers 2010:** Les accidents routiers sont stables, avec 29 accidents dont 1 en moto et 4 en véhicule 4x4. Ils sont souvent du à des évènements extérieurs. Pourtant certains agents reconnaissent que la fatigue a pu intervenir dans l'accident. Il fut à nouveau rappelé que les agents n'ont aucune obligation à rentrer le soir même, après une journée complète de stage ! Il est conseillé à ceux qui ont des trajets longs de partir le lendemain. Il y a encore un manque de remontée de toutes les données permettant de faire une analyse plus fine des risques encourus lors de nos missions. **La nouvelle grille est disponible sur l'intranet, elle peut être renseignée directement et renvoyée par mèl.**

**A notre demande, un bilan pluriannuel sur 5 ou 10 ans sera présenté au CHS de fin d'année 2011.**

**Rapport d'activité de l'Inspecteur IHS de l'ONCFS :** chaque année



l'IHS fait un bilan de son activité, entre les inspections H&S, l'animation du réseau ACMO et les soutenir dans leurs action de terrain, l'animation de réunions avec les chefs de service pour transmettre les informations sur l'évolution de la SST, veille juridique, participation au plan risques psychosociaux,...

**Fiches incidents et accidents en mission de police :** nous avons traité une dizaine de fiches qui font apparaître que des incidents lors des interpellations de contrevenant ne sont jamais anodins ! Cela montre également que la formation dispensée tant pour aborder le public que les personnes contrevenantes permet souvent d'éviter les conditions extrêmes.

**A notre demande, un bilan pluriannuel sur 5 ou 10 ans sera présenté au CHS de fin d'année 2011.**

**Outre mer !** La Délégation régionale Outre mer n'ayant pas fourni les éléments demandés au précédent CHS, concernant le matériel et les conditions de travail,

## BONNE NOUVELLE !!!

Le Directeur Financier a annoncé en séance du CHS que la rigueur budgétaire que nous impose le gouvernement ne dépassera pas les 5 % en 2011 !!!!!

### Bonne nouvelle ou fausse communication ?

Mais alors, si c'est le cas, les directeurs et les délégués interrégionaux qui agitent des chiffons rouges depuis plusieurs semaines avec des 10,15, 25% de restriction sur le carburant, les frais de déplacement, la téléphonie...

### Semant un vent de panique dans tous les services !

Entrainant des inquiétudes et du stress parmi les personnels !

C'est certain, ils n'ont certainement pas bien écouté les recommandations lors du séminaire « MIEUX ETRE AU TRAVAIL ».

Sinon ils n'auraient pas fait des annonces aussi alarmistes !

## QUI DIT VRAI ?

nous n'avons pas pu faire le point de la situation désastreuse de ces services. Que ce soit pour l'habillement ou le matériel, des problèmes de passage en douane, de transport, de suivi administratif, nous dit-on, font que **les services attendent des mois voire des années avant d'être pourvus comme il se devrait !** Viennent s'ajouter à cela des effectifs fluctuants, pouvant entraîner des conditions de travail, ne permettant plus d'assurer les missions. Nous sommes en droit de nous poser la question récurrente depuis des années, concernant cette DIR... Il n'y a pas un semestre sans que nous soyons interpellés sur les conditions de travail ou les moyens mis en œuvre.



**Un point spécial OUTRE MER sera présenté au CHS de fin d'année 2011.**

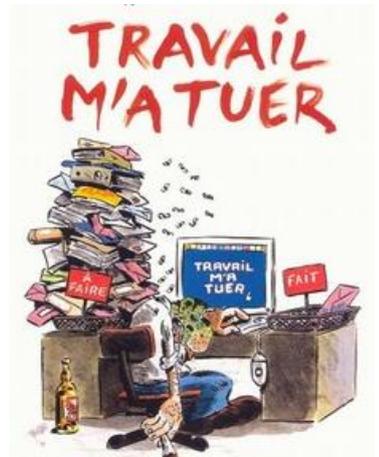
**COPIIL et formateurs :** nous n'avons pas participé pendant le mouvement à la réunion des formateurs, ce nous fut reproché ! En attendant, même si quelques décisions ont été prises, beaucoup sont restées en suspens et ne sont pas réglées ! Se pose la question du suivi des évaluations des agents et de leurs participations aux séances de tir

**Formation des primo stagiaires ATE chez les gendarmes :** le stage à St Astier, concluant selon la division formation, nous semble bien au contraire une erreur. En fin de stage ils ont fait une semaine avec les techniques d'intervention avec un pistolet mais surtout intervention sur véhicule préconisant la sortie de l'arme !

### Communication sur « mieux être au travail » :

Un séminaire a été organisé pour sensibiliser les encadrants directeurs de l'ONCFS autour de cette thématique. Une formation sur le sujet pour les ACMO et membres CHS cet automne. Il sera décliné dès l'année prochaine aux cadres des services puis aux agents.

**La question de la fuite d'agents de certains services est préoccupante !** Situation récurrente depuis de nombreuses années dans certains services de l'Oncfs. **Il serait temps, hormis la question du lieu géographique, de poser les vraies questions et de rechercher les causes de ces départs successifs,** mettant régulièrement les services dans des situations de sous effectifs chroniques !



**Plusieurs groupes de travail se réuniront d'ici le prochain CHS :** Document unique ; mieux être au travail et risques psychosociaux ; réunion COPIL...